



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CAMPUS DE DORIGNY: RÉSULTATS DU CONCOURS D'ARCHITECTURE «SCIENCES DE LA VIE»

Une architecture dans l'esprit du lieu

Le projet «23071933», des bureaux bruxellois de Baukunst et parisien de Bruther, a été désigné par le jury du concours d'architecture consacré au futur bâtiment des Sciences de la Vie, sur le campus de Dorigny. Les jurés ont été convaincus par un projet qui offre une réponse architecturale forte et flexible dans son usage. «23071933» permet de faire face aux multiples exigences imposées par les développements rapides de disciplines en plein essor. La dimension stratégique des Sciences de Vie participe directement au rayonnement du canton de Vaud.

A la fin de l'année 2016, le jury a examiné 23 projets rendus dans le cadre du concours en procédure sélective. Au terme des délibérations, il a désigné le projet «23071933» des bureaux bruxellois de Baukunst et parisien de Bruther.

Présidé par l'architecte cantonal, Emmanuel Ventura, le jury a distingué une proposition chargée de symboles technologiques et pleine d'audace dans sa dimension spatiale. Il a été convaincu par l'architecture flexible et affirmée. Le projet lauréat privilégie une architecture compacte et fonctionnelle, soucieuse de l'environnement naturel du site et cohérente avec les autres constructions du campus universitaire. Son attention à la lumière naturelle, grâce aux coursives périphériques, permettront aux Sciences de la Vie de se déployer dans un nouvel espace lumineux et fluide.

Situé au coeur du quartier UNIL-Sorge, en face du bâtiment Amphimax, ce bâtiment permettra aux étudiants en biologie et chimie de bénéficier de laboratoires adaptés à leur formation. Quant aux chercheurs en neurosciences et microbiologie fondamentales, ils acquerront de nouveaux espaces de recherche pour leurs équipes. Deux plateformes, dont un centre d'imagerie cellulaire – nécessaires aux travaux de recherche et d'enseignement – seront abritées dans le même bâtiment et compléteront le dispositif.

Le lauréat de ce concours d'architecture participe ainsi au rayonnement du canton de Vaud, étroitement lié à la qualité et à la diversité de ses hautes écoles, notamment

dans les Sciences de la Vie, un domaine phare de son développement scientifique et économique. Les autorités ont confirmé leur volonté de soutenir ce domaine en adoptant le Plan stratégique pluriannuel 2012-2017 de l'UNIL. Par ailleurs, de nouvelles surfaces sont nécessaires pour la recherche et l'enseignement, les effectifs de l'UNIL ayant fortement augmenté ces dernières années, particulièrement parmi les étudiants en Sciences de la Vie.

Le financement pour ce nouveau bâtiment, dont le budget global est de 136 millions, est assuré conjointement par l'Etat de Vaud (83 millions), par l'EPFL (27,5 millions) et par une subvention fédérale estimée à 25,5 millions. Selon le calendrier de mise en oeuvre, le chantier pourrait démarrer dans le courant de 2018.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 24 janvier 2017

DFIRE, Pascal Broulis, conseiller d'Etat en charge des constructions, 021 316 20 01 DFJC, Anne-Catherine Lyon, conseillère d'Etat, 021 316 30 01 Emmanuel Ventura, architecte cantonal et président du jury, 021 316 73 10 UNIL, Nouria Hernandez, rectrice, 079 897 30 14 EPFL, Martin Vetterli, président, 021 693 21 90

[Présentation conférence de presse 24 01 17](#)

[Maquette-E16601-Fuji-6756](#)

[Maquette_vue ciel-E16601-Fuji-6761](#)

[Image synthèse intérieur 05](#)

[Image synthèse extérieur 07](#)

[Plaquette du projet primé](#)